

De la défense de l'Angleterre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cherchant un point où il puisse le franchir; trouvant une conduite d'eau qui traverse le torrent, ces hommes hardis se hasardent sur cet étroit passage, et parvenus sur l'autre rive, attaquent l'ennemi sur sa droite. De l'autre côté, le major Tronchin, continuant son mouvement, se dirige par la rive gauche de la Reuss vers le pont de pierre, et menace, s'il réussit, de couper la retraite à l'ennemi, qui serait encore au-delà de ce pont. (A suivre.)

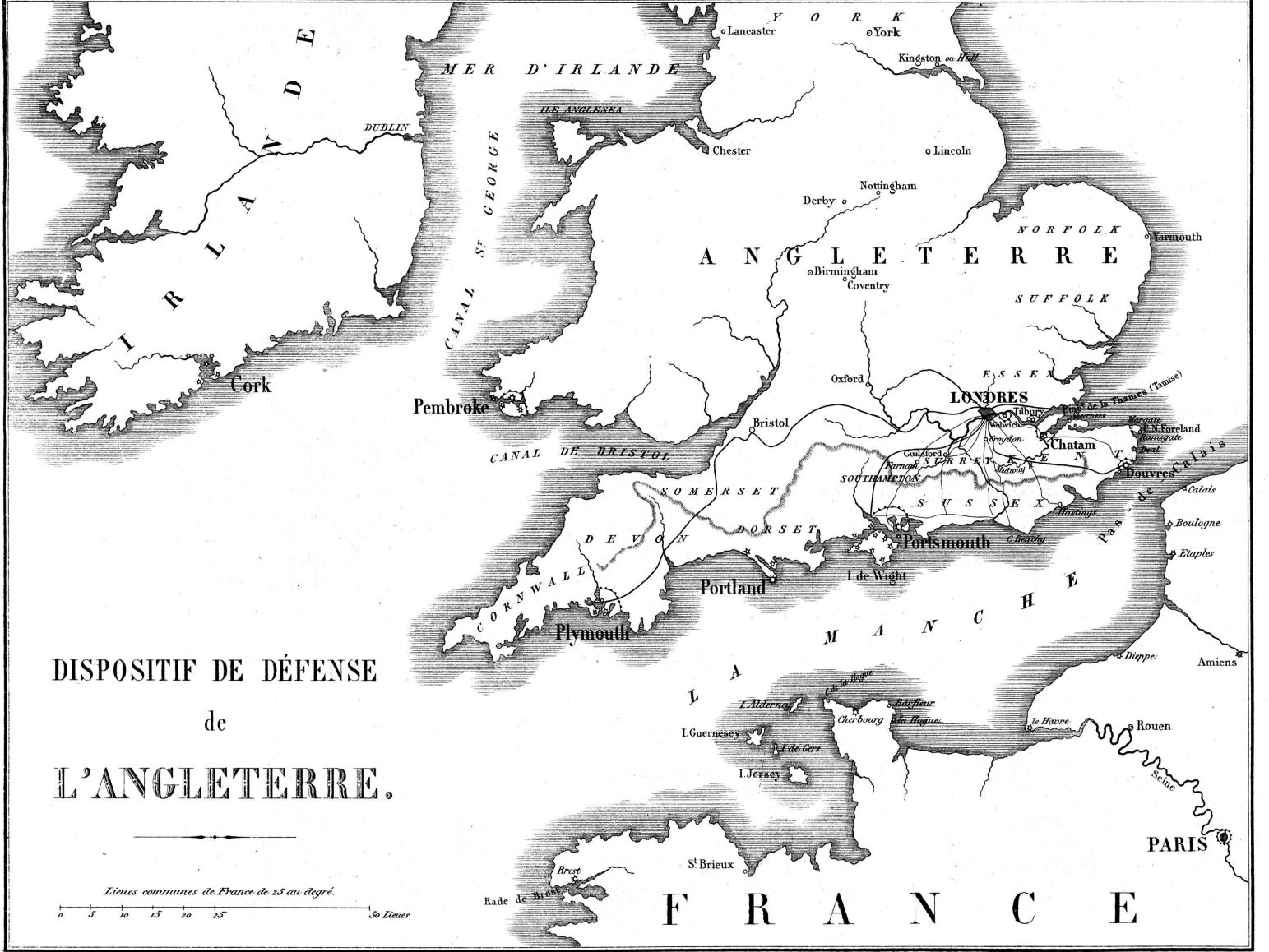
DE LA DÉFENSE DE L'ANGLETERRE.

RAPPORTS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE POUR LA DÉFENSE DE L'ANGLETERRE. Documents en anglais, avec cartes et plans. — *Observations à ce sujet du Journal de l'armée belge.*

Nous avons déjà annoncé (voir *Revue militaire* de 1860, n° 11) le rapport des commissaires anglais, chargés d'étudier et de proposer un système de défense pour le Royaume-Uni, et nous nous sommes réservé alors de revenir sur cet important objet, qui intéresse toutes les nations, grandes ou petites, de l'Europe; on ne saurait espérer, en effet, qu'un Etat aussi puissant que l'Angleterre se trouve jamais lancé dans une guerre sérieuse, sans qu'il y entraîne aussi la plus grande partie du continent, soit d'un côté soit de l'autre. A ce seul point de vue, ce sujet n'est donc point un hors-d'œuvre dans nos colonnes; en outre, les problèmes d'art militaire qu'il soulève peuvent être avantageusement étudiés dans tous les pays, en Suisse aussi bien qu'ailleurs.

C'est dans le mois de mai 1859, après l'extension donnée à la place de Cherbourg, et après les succès de la France en Italie, que le gouvernement de la Reine a institué une commission d'enquête, composée de sept membres pris dans diverses spécialités, et présidée par le général sir Henri David Jones. Un programme lui fut fixé par le secrétaire d'état de la guerre sir Sidney Herbert, comprenant trois points principaux: a) l'étude des travaux déjà en projet ou en voie d'exécution, à Portsmouth, à Plymouth, à Portland, à Pembroke, à Douvres, à Chatham et sur le Medway; b) l'étude de la position de Portsmouth, y compris la rade de Spithead et l'île de Wight; c) l'examen des meilleurs moyens d'empêcher l'approche de l'arsenal de Woolwich et, conséquemment, de Londres.

La commission, après s'être entourée de tous les renseignements nécessaires, a présenté, à la suite d'un rapport étendu et fort détaillé, les conclusions dont voici les principales :



DISPOSITIF DE DÉFENSE
de
L'ANGLETERRE.

Le détroit de la Manche doit être considéré comme première ligne de défense, d'où la nécessité d'y maintenir une flotte spéciale.

Mais le pays ne pouvant pas, malgré cela, être considéré comme suffisamment à l'abri d'une invasion, il faut des forces de terre.

La Grande-Bretagne ne pouvant pas disposer, vu la nature de ses institutions, d'une armée aussi nombreuse que d'autres grandes puissances, il faut parer à ce désavantage par des fortifications.

La richesse et l'existence de la nation, dépendant de la sûreté de ses ports et de ses chantiers, c'est surtout en vue de ces points que la défense par les fortifications doit être organisée.

D'où il suit que la commission propose neuf positions à fortifier, dont le tableau suivant donne l'indication avec les conditions d'armement et de coût (voir la carte ci-jointe).

PORTS A FORTIFIER	CANONS	HOMMES	COÛT
Portsmouth	1,267	20,000	Liv. Sterl. 2,800,000
Plymouth	862	15,000	3,020,000
Pembroke	313	8,000	765,000
Portland	300	3,000	630,000
Tamise. { Medway and Sheerneess	799	16,000	2,580,000
{ Chatam			
{ Woolwich			
Douvres	90	6,000	335,000
Cork	90	2,000	120,000
TOTAUX	3,721	70,500	10,350,000
Construction des ouvrages	10,350,000
Armement des ouvrages	500,000
Défense flottante	1,000,000
			11,850,000

Ainsi, le dispositif de défense projeté comporterait une dépense de plus de 250 millions de francs, le service d'environ 70 mille hom-

mes, et environ 3700 bouches à feu. Il est bon de noter d'ors et déjà, que l'armée régulière, avec la milice incorporée, ne montait, au 1^{er} septembre 1859, qu'au chiffre de 110,154 hommes.

Passant à la partie spéciale de sa tâche, la commission expose les moyens de défense par les batteries flottantes, les barrages et autres accessoires.

Pour ce qui concerne la grande place de Portsmouth, considérée comme étant de première importance, un immense système d'ouvrages est proposé. C'est d'abord une ligne autour de la ville même, puis, plus au loin, des forts et des lignes de batteries, sur les diverses passes de la rade de Spithead, sur l'île de Wight, et au nord de la ville, tout le long des collines de Portsdown.

Le pourtour de la ligne de défense n'aurait pas moins de 80 kilomètres. (Le périmètre de Paris, considéré déjà comme trop grand, n'a que 40 kilomètres.)

Quant aux ouvrages des autres localités, ils seraient moins considérables. Leur importance relative peut s'estimer d'après le tableau ci-dessus.

Les fortifications de Chatam, Woolwich, et autres points de la Tamise et de la Medway, seraient censés couvrir Londres, tandis que Portsmouth menacerait en flanc l'armée ennemie qui, ayant pu débarquer, voudrait marcher sur la métropole.

Tel est en résumé, et débarrassé de nombreux et puissants accessoires, le dispositif de défense proposé par la commission et qui se trouve déjà en voie d'exécution. Les crédits ont été répartis sur les exercices de six années, et, suivant la tournure des affaires politiques générales, les constructions seront sans doute poussées avec plus ou moins d'activité.

En présence de pareils travaux, dont l'action doit concorder avec celle de la plus grande flotte du monde, on a peine à se défendre d'une sorte de stupeur ; on est saisi à la fois d'admiration et de crainte devant le spectacle d'une nation déployant des moyens de lutte aussi formidables.

Mais cette immensité de puissance ne renfermerait-elle pas en elle-même son propre danger ? Ne contribue-t-elle peut-être pas à éblouir peuple et gouvernement sur l'emploi le plus convenable de ces forces, et à leur laisser croire que, du moment qu'on dispose d'aussi grandes ressources, il n'est pas nécessaire d'y regarder de bien près quant au meilleur mode de les mettre en jeu ? Le lion a-t-il besoin de beaucoup d'art contre ses adversaires ?

Cette réflexion nous est suggérée soit par le plan général de ré-

partition des points à fortifier, soit par le système des travaux affectés à la grande position de Portsmouth. Ni l'un ni l'autre ne nous semblent répondre au but prescrit à la commission aussi bien qu'il eût été possible de le faire.

La capitale, Londres, ne sera plus couverte, et Portsmouth ne sera pas gardé dans les meilleures conditions réalisables.

C'est ce qu'a fait ressortir avec une remarquable lucidité et une grande force de logique M. le capitaine Van de Welde, dont les jugements en matière de stratégie ne sauraient être trop écoutés. Nos idées étant en tout point d'accord sur ce sujet avec l'auteur de l'*Étude sur la défense des États*, nous ne ferons que reproduire les principaux traits de son argumentation.

Critiquant d'abord le projet, il lui reproche avec raison d'immobiliser une trop grande partie de l'armée, puisqu'il ne resterait que 30 à 40 mille hommes pour tenir la campagne; celle-ci manquerait d'un pivot de manœuvres, d'une base. On ne trouverait pas, d'après les données mêmes des commissaires, des artilleurs pour servir les 3721 bouches à feu. En somme, la commission a perdu de vue la défense générale pour ne s'occuper que des ports, et elle laisse trop à découvert la capitale, quiqu'elle ait elle-même reconnu, d'accord en cela avec Wellington, Byugogne et autres illustrations, qu'une invasion et une occupation de Londres étaient possibles, dans le cas où la flotte anglaise de la Manche n'aurait pas encore ou n'aurait plus la prépondérance.

« De deux choses l'une, dit le capitaine Van de Welde, ou la commission considère l'armée comme un accessoire de la marine propre à garder ses ports, et alors Londres se trouverait à la merci de la puissance qui pourrait jeter 60 à 80 mille hommes sur la côte d'Angleterre, ce que le peuple anglais ne veut certainement pas; ou l'armée est destinée à la défense générale du pays, et dans ce cas le système de la commission, n'ayant ni base ni pivot pour favoriser les opérations des troupes en campagne, est radicalement vicieux. » Le critique réfute ensuite l'idée que ce dernier but puisse être atteint par les forteresses maritimes, si l'ennemi marchait sur Londres par l'Essex, les places du midi seraient inutiles; si c'était par le Sussex, celles de Cork, Pembroke, Plymouth, Portland seraient aussi inutiles, vu leur éloignement, et, des autres positions, vu leur étendue, ne pourrait sortir qu'un nombre de troupes trop faible pour être dangereux. La multitude d'ouvrages proposés le long de la Medway et de la Tamise, ne pare pas à ces inconvénients; ils ne préviendraient point une attaque contre la capitale. Et comme il est urgent de tenir compte d'une double condition de bonne défense, par

terre et par mer, M. Van de Welde proposerait les modifications suivantes au plan projeté :

Partant de l'idée que l'Angleterre n'a d'attaque à redouter que de la France, que celle-ci a des forces navales qui, quoique bien inférieures à celles de l'Angleterre, sont assez puissantes pour de grandes entreprises, qu'elle a, en revanche, une armée formidable ; il pense que le succès d'une invasion française dépendra de la célérité avec laquelle sera menée l'attaque, et qu'elle chercherait donc à débarquer le moins loin possible de sa base, et le plus près possible de son objectif, qui serait évidemment la capitale avec Woolwich. Que cette invasion pourrait se faire, ou par le Sussex avec des diversions vers l'Essex, ou vice-versa, ou en remontant une partie du cours de la Tamise et en débarquant sur l'une ou l'autre rive.

Pour prévenir ces trois attaques, et comme il est impossible de fortifier Londres vu son étendue, l'auteur proposerait d'élever deux camps retranchés, l'un au nord, l'autre au sud de la capitale, et de fortifier Woolwich.

Le camp du nord serait élevé entre deux affluents de la Tamise, la Lea et la Roding, rivières sur lesquelles il y aurait des points fortifiés. Son diamètre serait d'environ 5 milles, et il aurait pour centre Waltham-Stow.

Le camp du sud serait élevé sur les hauteurs en avant et au sud de Croydon, et son développement serait un peu plus considérable que celui du camp du nord.

Woolwich serait enveloppé par une ligne continue, couverte à gauche de la Tamise par une espèce de tête de pont, soutenue à droite par une citadelle élevée sur la colline de Shooters, et précédée sur le fleuve de barrages flanqués latéralement par deux grands forts.

Ce dispositif, c'est-à-dire les deux camps retranchés et la forteresse de Woolwich, défendu par une armée *mobile* de 50,000 hommes, permettrait de prévenir l'invasion de la capitale, de quelque côté que vint l'attaque.

En examinant les fonctions de ce dispositif dans toutes les hypothèses, et en calculant qu'il laisse une armée de 50 mille hommes en campagne, pouvant se concentrer à volonté sur l'un ou sur l'autre des deux camps, on voit qu'il offrirait bien plus de chances de succès que celui de la commission, pour couvrir la capitale et Woolwich.

En ce qui concerne la défense spécialement maritime, le capitaine Van de Welde procède des mêmes principes. L'Angleterre ne peut défendre tous ses ports sans risquer d'être faible partout. Portsmouth, position centrale et le plus vaste établissement maritime du monde,

doit être érigée en base de premier ordre, et prémunie par un système à grand développement, contre les attaques de terre aussi bien que de mer, tandis qu'aux autres places, Douvres, Portland, Plymouth, Pembroke, Cork, on n'établirait que des ouvrages très secondaires et contre la mer. Au lieu d'en faire de nouveaux à Chatam, on y détruirait ceux qui existent; une forteresse ordinaire couvrirait Woolwich.

Ainsi ce projet diminue celui de la commission de trois *grandes* places : Chatam, Plymouth et Pembroke; en affectant de plus petites garnisons à ces positions restreintes à un rôle maritime, leurs ports et chantiers n'en seraient que mieux défendus; la garnison de Portsmouth serait augmentée de 4 mille hommes, et il resterait 50 mille hommes, au lieu de 40 mille pour l'armée en campagne. Cette armée aurait une base, des places de refuge et des pivots de manœuvres qui lui donneraient son maximum de puissance et de mobilité. Le grand arsenal de Woolwich, mieux couvert, n'aurait pas besoin d'être déplacé. Enfin Londres, à moins d'incurie coupable de la part du gouvernement ou du chef militaire, serait parfaitement assurée par les camps retranchés, qui résisteraient assez longtemps pour que la marine puisse concentrer des forces supérieures dans la Manche.

On le voit, ces conclusions sont déduites d'une exposition de faits et de raisonnements basés sur les meilleurs principes, et nul doute que tout militaire expert, impartial et neutre dans la question, appelé à se prononcer sur le mérite des deux projets, ne donnât la priorité à celui de M. Van de Welde. L'influence des préjugés, le fait de travaux déjà existants, et de plans déjà adoptés, l'absence d'une controverse suffisamment éclairée et arrivant en temps opportun, tout cela et d'autres considérations encore plus politiques que stratégiques, ont donné gain de cause, pour le moment, aux idées de la commission; mais nous sommes convaincus que si jamais les perspectives qu'elle prévoit prenaient de la consistance, on arriverait, par la force des choses, peut-être après quelques fâcheuses expériences, il est vrai, à une modification dans le sens des propositions de l'officier belge.

Peut-être pourrait-on reprocher à M. Van de Welde de n'avoir pas assez tenu compte de trois faits :

D'abord des ressources à tirer des corps de volontaires et de milices; dans un moment où le sol même de l'Angleterre serait menacé, ces ressources seraient infiniment plus grandes qu'on ne le prévoit, ces corps s'étant remarquablement organisés et développés dans le courant de cette année. Non-seulement on pourrait à la rigueur confier à eux seuls toutes les places, moyennant de bons états-majors,

de bons cadres et quelques noyaux de troupes régulières ; mais encore compter sur un excellent renfort de leur part pour l'armée de campagne, qui monterait facilement ainsi à plus de 100 mille hommes.

Toutefois rien n'est changé par là au rapport entre les deux projets ; le système de défense active du capitaine Van de Welde en est plutôt renforcé, car peu importe qu'on ait 40, 50, 100 ou même 500 mille hommes, si l'on veut les immobiliser dans une vingtaine de points fortifiés, où l'ennemi n'est point obligé d'aller les chercher pour obtenir de grands succès.

Le champ des lignes d'invasion du sol britannique nous paraît aussi avoir été trop restreint par le capitaine Van de Welde, qui, frappé sans doute des nombreux obstacles d'une navigation avec des troupes de débarquement, réduit ces lignes à deux. Sans doute, plus la traversée sera courte, plus elle aura de chances de réussite, et sous ce rapport c'est bien le Sussex qui paraît tout d'abord le plus menacé. Mais le capitaine Van de Welde admet cependant qu'on peut passer devant Douvres et la Tamise pour aller débarquer dans l'Essex. Si l'on peut faire un tel mouvement, judicieusement comparé à celui de Magenta, on pourrait bien l'allonger un peu plus, ou en opérer un autre analogue par la gauche. La difficulté serait plus grande, il est vrai ; mais en notant que la France pourrait, selon les circonstances, avoir des alliés dans la mer du Nord, que l'Irlande serait facilement insurgée et servirait de premier point d'appui sur cette direction, que les Français ayant une fois pris pied quelque part, agiraient dans les conditions les meilleures pour eux, on ne saurait mettre en dehors de toute prévision la possibilité d'autres lignes d'opérations que celles du Sussex et de l'Essex ; mais dans ce cas les deux camps retranchés de M. Van de Welde parent bien mieux à tous les dangers que le groupe de forteresses de la commission.

Le troisième fait qui pèse sur la discussion de ces grands problèmes est dû à cet esprit inhérent au parlementarisme britannique, en vertu duquel les documents les plus authentiques, les plus consciencieux et les plus francs en apparence, ne disent point toujours au fond ce qui est dans l'esprit de tous et de chacun. Les craintes exprimées sur l'invasion de la capitale, sur la destruction de Woolwich, sur la disette d'artilleurs, sur la faiblesse numérique de l'armée, ont produit leur résultat essentiel, qui était d'obtenir des crédits du parlement et une recrudescence d'esprit public activant la formation de bons volontaires. Quant à des opérations régulières sur terre et à des ouvrages en conséquence, nous doutons qu'aucun Anglais, pas même les membres de la commission, y aient jamais pensé sérieusement, et aient envisagé un tel sujet d'étude comme sortant du do-

maine exclusif de l'esthétique. Peuple et hommes d'Etat mettent leur première confiance, nous dirions même toute leur confiance, dans leur puissance navale, et l'armée n'est considérée par eux que comme un accessoire chargé d'aider à la garde des ports. Que s'il devait être question de la défense intérieure du pays, de celle de l'immense métropole entr'autres, ce ne pourrait être qu'après une suite de désastres maritimes qui leur paraît une chose impossible et au-delà de laquelle, en tout cas, nulle prévision raisonnable ne saurait s'exercer. Que s'il ne s'agissait, au contraire, que d'une invasion par surprise et d'un coup de théâtre contre Londres, le jeu finirait par tourner au désavantage des brillants débutants, et que pas un de ces ennemis, bientôt privés de toute ligne de retraite, ne repasserait la Manche.

Tel est au fond l'état de la question, et rien ne le prouve mieux que l'intéressante étude comparative des places de Portsmouth et de Cherbourg, faite par M. Van de Welde lui-même. Ces deux ports militaires, les plus importants des deux plus grandes puissances maritimes, ont chacun leur mérite propre ; mais les avantages directs et indirects de Portsmouth sont bien supérieurs à ceux de sa rivale. La grandeur de la rade où tous les vaisseaux du monde pourraient être réunis, la sûreté de son mouillage, ses ports avancés des îles de Wight, de Jersey, d'Aurigny, ses immenses ressources en approvisionnements, sa situation centrale, lui assurent une supériorité offensive écrasante sur Cherbourg, dont les abords sont dangereux, découverts aux aviseurs et dont la rade est trop étroite pour contenir toute la flotte française.

Comme position *défensive*, l'une et l'autre de ces places laissent beaucoup à désirer. Elles résisteraient toutes deux facilement, estime M. Van de Welde, à des attaques navales, mais beaucoup moins à des entreprises par terre. Or les Anglais sont assurés contre cette seconde éventualité par les flottes qu'ils peuvent faire déboucher de la rade Spithead, et les Français par leur magnifique armée, ce qui équilibre la situation des deux rivales. La prépondérance maritime de l'Angleterre est encore assez forte, malgré les progrès de la France, pour qu'elle n'ait pas à craindre de voir changer cet équilibre dans un temps prochain. Le commerce à voile du royaume-Uni est à celui de la France comme 4 est à 1 ; celui des vaisseaux à vapeur comme 6 est à 1 ; la marine militaire comme 5 est à 2, et déjà la France, quoique si inférieure, n'a pas assez de ports pour abriter toutes ses escadres, et le pire de tout, c'est qu'elle n'en possède pas un assez grand pour y réunir, comme peut le faire l'Angleterre à Portsmouth, toutes ses forces navales.
